

Conforter résidentielle

l'économie

ORIENTATION : Conforter l'économie résidentielle

L'économie résidentielle recouvre les ressources liées à la présence sur le territoire de résidents permanents ou temporaires. Leurs activités et leurs revenus alimentent localement la consommation, les services publics et l'emploi (commerce, artisanat, services de santé, services aux particuliers).

L'économie résidentielle est essentiellement liée à l'attractivité et à l'accessibilité du territoire, leviers sur lesquels les politiques locales peuvent peser avec efficacité.

L'attractivité s'apprécie notamment à travers la qualité de l'environnement, la pertinence des politiques d'aménagement du territoire (voir volet B), son identité culturelle (voir vocation 4).

Deux aspects font cependant l'objet dans la charte une attention particulière :

le niveau et la qualité des commerces et services aux habitants

Si les pôles urbains et les bourgs ruraux du Parc concentrent les équipements, commerces et services, le territoire le plus rural voit peu à peu disparaître ces activités, à l'exception de l'artisanat, qui reste très présent sur l'ensemble du Parc.

Les commerces, services publics généraux et services de santé sont essentiellement organisés autour des bourgs centres et des villages les plus importants, qui ne représentent que 15 % des communes du Parc. Le cœur rural concentre les communes les plus démunies, alors même qu'elles ont connu, au cours des dernières années, une croissance démographique importante.

Il paraît donc nécessaire d'aborder cette problématique de manière globale et de tenter d'en maîtriser l'évolution, laquelle est aujourd'hui le plus souvent subie.

la valorisation touristique des atouts du territoire.

L'attractivité touristique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est forte, mais concentrée essentiellement sur le littoral et autour de Saint-Omer. Le cœur rural, même lorsqu'il peut s'appuyer sur un équipement, ne tire que modestement parti de cette importante fréquentation, fondée sur quelques sites emblématiques et très attractifs.

La diffusion sur l'ensemble du territoire du Parc d'un tourisme fondé sur les patrimoines constitue donc un enjeu de développement, dans le respect des principes du tourisme durable.

Le cheval boulonnais, race locale emblématique du territoire, constituera l'un des thèmes nouveaux de valorisation touristique.

1. Pages

- [Assurer en secteur rural le maintien d'une économie de proximité maillant le territoire](#)
- [Construire une stratégie d'accueil fondée sur les activités de pleine nature et sur les équipements patrimoniaux en référence aux principes de la charte](#)

européenne du tourisme durable

- Mettre en place et animer la Maison du Cheval Boulonnais
pôle touristique et de soutien à la race